

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : BOMBENFEST

Code produit: FHPU

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 27.06.2018

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 14.03.2016

Région: CH

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

BOMBENFEST

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Produit chimique pour la construction, la modernisation et la réparation.

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

LUGATO GmbH & Co. KG
Großer Kamp 1
D-22885 Barsbüttel

N° de téléphone +49 (0)40 694 07-0

N° Fax +49 (0)40 694 07-109 + 110

Service émetteur / téléphone

Départements TS, téléphone : +49 40 694 07-222

e-mail: technik@lugato.de

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

technik@lugato.de

Identification de l'importeur

Adresse

Puag AG
Oberebenestrasse 51
CH-5620 Bremgarten

N° de téléphone +41 41 56 648 88 00 (08.00-12.00 + 13.00-17.15)

N° Fax +41 41 56 648 88 60 (08.00-12.00 + 13.00-17.15)

e-mail info@puag.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique: Tél.: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Informations relatives à la classification

Le produit ne satisfait pas aux critères de classification et d'étiquetage du Règlement (CE) N° 1272/2008, dit règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

Non pertinent

Informations relatives à l'étiquetage

Produit non soumis à étiquetage en vertu les Ordonnance sur les produits chimiques (Ochim, RS 813.11).

2.3 Autres dangers

Donnée non disponible.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : BOMBENFEST

Code produit: FHPU

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 27.06.2018

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 14.03.2016

Région: CH

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Caractérisation chimique

Mélange (préparation)

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	triméthoxyvinylsilane			
	2768-02-7 220-449-8 - 01-2119513215-52	Acute Tox. 4; H332 Flam. Liq. 3; H226	< 2,00	% en poids
2	Produit de réaction du N,N'-ethane-1,2-diylbis(hexanamide, du 12-hydroxy-N-[2-[(1-oxylhexyl)amino]ethyl]octadecanamide et du N,N'-(1,2-Ethanediy)bis(decaneamide)			
	- 907-495-0 - 01-2119545465-35	Aquatic Chronic 3; H412	< 2,00	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir article 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

Après contact cutané

Eliminer avec un chiffon ou du papier. Laver immédiatement à l'eau et au savon.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Mousse stable aux alcools; Eau pulvérisée; extincteur à poudre; Dioxyde de carbone

Agent d'extinction non approprié

Donnée non disponible.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂); Monoxyde de carbone (CO); Oxydes de soufre (S_xO_y); Oxyde d'azote (NO_x)

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : BOMBENFEST

Code produit: FHPU

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 27.06.2018

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 14.03.2016

Région: CH

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la section "considérations relatives à l'élimination".

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Veiller à la bonne aération des locaux.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du gel. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver le produit dans des récipients fermés. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en commun avec: Agents oxydants; Acides

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : BOMBENFEST

Code produit: FHPU

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 27.06.2018

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 14.03.2016

Région: CH

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	méthanol	67-56-1	200-659-6
	MAK (SUVA)		
	Methanol / Méthanol		
	VLE	1040 mg/m ³	800 ml/m ³
	VME	260 mg/m ³	200 ml/m ³
	Remarque	H B SSC	
	2006/15/EC		
	Methanol		
	VME	260 mg/m ³	200 ppm
	Résorption de l'épiderme / sensibilisateur	Skin	

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	triméthoxyvinylsilane			2768-02-7 220-449-8
	dermale		systémique	0,69 mg/kg/jour
	par inhalation		systémique	4,9 mg/m ³
2	Produit de réaction du N,N'-ethane-1,2-diylbis(hexanamide, du 12-hydroxy-N-[2-[(1-oxyhexyl)amino]ethyl]octadecanamide et du N,N'-(1,2-Ethanediy)bis(decaneamide)			- 907-495-0
	dermale	(chronique) à long terme	local	3,75 mg/cm ²
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	3 mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	3 mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	triméthoxyvinylsilane			2768-02-7 220-449-8
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,3 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,3 mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique	26,9 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	1,04 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	93,4 mg/m ³
2	Produit de réaction du N,N'-ethane-1,2-diylbis(hexanamide, du 12-hydroxy-N-[2-[(1-oxyhexyl)amino]ethyl]octadecanamide et du N,N'-(1,2-Ethanediy)bis(decaneamide)			- 907-495-0
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,56 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	3,75 mg/cm ²

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : BOMBENFEST

Code produit: FHPU

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 27.06.2018

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 14.03.2016

Région: CH

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	triméthoxyvinylsilane		2768-02-7 220-449-8	
	Eau	eau douce	0,34	mg/L
	Eau	eau marine	0,034	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,27	mg/kg poids humide
	sol	-	0,046	mg/kg poids humide
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	110	mg/L
2	Produit de réaction du N,N'-ethane-1,2-diylbis(hexanamide, du 12-hydroxy-N-[2-[(1-oxyhexyl)amino]ethyl]octadecanamide et du N,N'-(1,2-Ethanediy)bis(decanamide)		- 907-495-0	
	Eau	eau douce	0,74	mg/L
	Eau	eau marine	0,074	mg/L
	sol	-	3714,9	mg/kg poids sec

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

Protection des yeux / du visage

Lunettes de protection (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	caoutchouc nitrile		
Epaisseur du matériel		0,12	mm
Temps de passage	<=	10	min

Divers

Vêtement de protection léger

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat/Couleur
pâteux
blanc; gris
Odeur
caractéristique

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : BOMBENFEST

Code produit: FHPU

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 27.06.2018

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 14.03.2016

Région: CH

Seuil d'odorat			
Donnée non disponible.			
pH			
Donnée non disponible.			
Point d'ébullition / Zone d'ébullition			
Donnée non disponible.			
Point de fusion / Zone de fusion			
Donnée non disponible.			
Point de décomposition / Zone de décomposition			
Donnée non disponible.			
Point d'éclair			
Valeur	>	100	°C
Température d'inflammation			
Valeur	>	200	°C
Température d'auto-inflammabilité			
Donnée non disponible.			
Propriétés comburantes			
Donnée non disponible.			
Propriétés explosives			
Donnée non disponible.			
Inflammabilité (solide, gaz)			
Donnée non disponible.			
Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité;			
Donnée non disponible.			
Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité			
Donnée non disponible.			
Pression de vapeur			
Valeur	<	100	hPa
Température de référence		20	°C
Densité de vapeur			
Donnée non disponible.			
Taux d'évaporation			
Donnée non disponible.			
Densité relative			
Donnée non disponible.			
Densité			
Valeur		1,57	g/cm ³
Température de référence		20	°C
Solubilité dans l'eau			
Remarque	insoluble		

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : BOMBENFEST

Code produit: FHPU

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 27.06.2018

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 14.03.2016

Région: CH

Solubilité(s)

Donnée non disponible.

Coefficient de partage: n-octanol/eau

Donnée non disponible.

Viscosité

Donnée non disponible.

9.2 Autres informations

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

Donnée non disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Au contact de l'eau, dégage du méthanol.

10.4 Conditions à éviter

Humidité.

10.5 Matières incompatibles

Agents d'oxydation; Acides

10.6 Produits de décomposition dangereux

En contact avec l'eau (humidité), formation de petites quantités de méthanol possibles. Oxydes d'azote (NOx); Oxydes de soufre (SOx)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	220-449-8
DL50		7120 - 7236	mg/kg de poids corporel
Espèces		rat	
Source		Fabricant	

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	220-449-8
DL50		3200	mg/kg de poids corporel
Espèces		lapin	
Source		Fabricant	

Toxicité aiguë par inhalation (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	BOMBENFEST
Remarque	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA inhalation: > 20.000 ppmV (gaz), > 20 mg/l (vapeurs), > 5 mg/l (poussières/brouillards).

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : BOMBENFEST

Code produit: FHPU

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 27.06.2018

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 14.03.2016

Région: CH

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	220-449-8
CL50		16,8	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Vapeur		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		

Corrosion cutanée/irritation cutanée	
Donnée non disponible.	

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	220-449-8
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	220-449-8
Voie d'exposition	Peau		
Espèces	cobaye		
Méthode	OCDE 406		
Source	ECHA		
Évaluation	non sensibilisant		

Mutagénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	220-449-8
Méthode	OECD 471		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	220-449-8
Méthode	OECD 422		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Cancérogénicité	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée	
Donnée non disponible.	

Danger par aspiration	
Donnée non disponible.	

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : BOMBENFEST

Code produit: FHPU

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 27.06.2018

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 14.03.2016

Région: CH

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	220-449-8
CL50		191	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Source	ECHA		

Toxicité sur les poissons (chronique)			
Donnée non disponible.			

Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	220-449-8
CE50		168,7	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	EU C.2		
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	220-449-8
NOEC		28	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (aigüe)			
Donnée non disponible.			

Toxicité pour les algues (chronique)			
Donnée non disponible.			

Toxicité sur bactéries			
Donnée non disponible.			

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	220-449-8
Type	BSB		
Valeur		51	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 F		
Source	ECHA		
Évaluation	n'est pas biodégradable facilement		

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : BOMBENFEST

Code produit: FHPU

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 27.06.2018

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 14.03.2016

Région: CH

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.7 Autres informations

Autres informations

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le CH-Ordonnance du DETEC sur les listes pour les mouvements des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

14.2 Transport IMDG

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non pertinent

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : BOMBENFEST

Code produit: FHPU

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 27.06.2018

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 14.03.2016

Région: CH

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance soumise à restrictions incluse à l'annexe XVII , du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)

Teneur en VOC	0,02	%
Valeur VOC	0,3	g/l

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H332 Nocif par inhalation.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : BOMBENFEST

Code produit: FHPU

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 27.06.2018

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 14.03.2016

Région: CH

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 20579